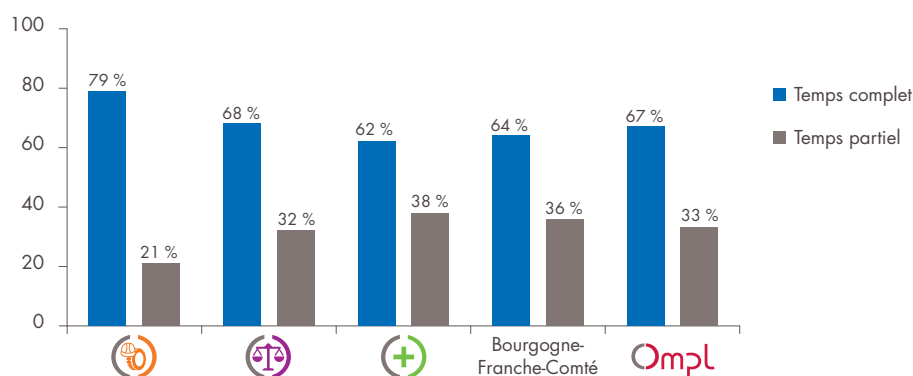




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Durée du temps de travail par secteur professionnel



TAUX ÉLEVÉ DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

64 % des salariés travaillent à temps complet. Cette proportion est inférieure à la moyenne nationale (67 %), mais cache des disparités par secteur :

- le secteur cadre de vie-technique se singularise par le taux de salariés à temps complet le plus important (79 %) ;
- le secteur juridique est dans une situation intermédiaire : 32 % des salariés travaillent à temps partiel (contre 36 % sur le plan régional) ;
- le secteur santé se démarque par un taux de salariés à temps partiel plus élevé que la moyenne régionale, et près de deux fois supérieur au secteur cadre de vie-technique.

Les études de l'OMPL à l'échelle nationale montrent que plus de 84 % des salariés à temps partiel déclarent ne pas être dans une situation de temps partiel subi mais choisi.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



TAUX D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL VARIABLE SELON LES BRANCHES

- Plusieurs branches du secteur cadre de vie-technique et du secteur juridique ont des effectifs trop faibles au niveau régional pour être désagrégées par temps de travail.
- Toutes les branches du secteur santé présentent des taux d'emploi à temps partiel élevés (compris entre 33 % et 43 %).

Durée du temps de travail par branche professionnelle

Branches professionnelles	Temps complet	Temps partiel
	79 %	21 %
	79 %	21 %
	NS*	NS*
	61 %	NS*
	NS*	NS*
	68 %	32 %
	NS*	NS*
	63 %	37 %
	NS*	NS*
	NS*	NS*
	62 %	38 %
	61 %	39 %
	64 %	36 %
	57 %	43 %
	63 %	37 %
	67 %	33 %
Bourgogne-Franche-Comté	64 %	36 %
Ompl	67 %	33 %

* NS : Non significatif